

Production et publication des indicateurs de résultats

IdFEM · Institut de Formation Éducation Menstruelle

Ce document définit les indicateurs de résultats publiés par IdFEM, la manière dont ils sont calculés, leur source, la période et l'effectif sur lesquels ils portent, le taux de réponse des avis recueillis, leur fréquence de mise à jour et leur lieu de publication (indicateur 2 du Référentiel national qualité).

1. Les indicateurs publiés

IdFEM publie six indicateurs, adaptés à la nature de sa prestation (formation à distance, sanctionnée par un certificat de réussite propre à l'organisme) et à son public (professionnelles accompagnant déjà des femmes).

Ce certificat de réussite atteste la validation des épreuves d'évaluation de la formation suivie. Il ne vaut pas certification professionnelle enregistrée : une certification professionnelle s'enregistre au RNCP, ce que cette formation n'est pas.

Indicateur	Définition	Calcul
Personnes formées	Nombre de personnes inscrites ayant démarré la formation sur la période	Comptage des inscriptions de la promotion
Taux de présentation au jury	Part des personnes inscrites qui se sont présentées au jury	Présentées ÷ inscrites
Taux de réussite	Part des personnes admises parmi celles présentées au jury	Admises ÷ présentées
Titulaires du certificat de réussite	Nombre de personnes ayant obtenu le certificat de réussite	Comptage des décisions favorables du jury
Qualité de la formation	Appréciation de la qualité de la formation par les apprenantes	Moyenne des notes sur 5, une note par répondante
Recommandation de la formation	Propension des apprenantes à recommander la formation	Moyenne des notes sur 5, une note par répondante

Chaque comptage porte sur des personnes distinctes : une personne passée deux fois devant le jury, ou ayant répondu deux fois, n'est comptée qu'une fois.

Le taux de présentation est rapporté à l'ensemble des inscrites, et non aux seules personnes ayant achevé le parcours : la plateforme n'enregistre pas l'achèvement du parcours pour cette promotion, et retenir un dénominateur plus étroit sans pouvoir le mesurer gonflerait le taux.

2. Taux de réponse et effectif de répondantes

Les deux notes d'avis (qualité et recommandation) reposent sur les réponses volontaires des apprenantes. Elles sont donc toujours publiées avec :

- **l'effectif de répondantes** : nombre de personnes distinctes ayant donné une note ;
- **l'effectif sollicité** : toutes les inscrites de la promotion, présentées au jury ou non.
Restreindre les avis aux seules admises surestimerait mécaniquement la satisfaction ;
- **le taux de réponse** : répondantes ÷ inscrites de la promotion.

Lorsqu'une personne a répondu plusieurs fois, seule sa réponse la plus récente est retenue, qu'elle soit plus haute ou plus basse que la précédente.

Les indicateurs du jury (présentation, réussite, titulaires) ne reposent sur aucun questionnaire : ils sont exhaustifs, sans taux de réponse.

3. Périmètre et période

Les indicateurs sont calculés par formation et par promotion. La période couverte est indiquée à côté de chaque chiffre, car elle diffère selon l'indicateur : la formation se déroule sur des dates fixes, les passages devant le jury s'étalent après elles, et les avis arrivent jusqu'à plusieurs mois plus tard.

IdFEM est enregistré comme organisme de formation depuis 2026. Les promotions antérieures à cet enregistrement ne sont pas comptabilisées : elles relèvent d'un autre périmètre juridique, et les mêler à ces résultats reviendrait à attribuer à l'organisme une activité qui n'était pas la sienne.

Une formation dont aucune session n'est terminée ne publie aucun chiffre : sa page affiche « Premiers résultats publiés après la première session ».

4. Source des données

Les effectifs et les résultats du jury proviennent de la plateforme de formation d'IdFEM (espace.idfem.fr), qui enregistre les inscriptions et les décisions du jury : ces valeurs sont recalculables à tout moment depuis la plateforme, et donc vérifiables.

Pour la promotion 12, les avis proviennent de deux sources, recoupées personne par personne à partir de l'adresse email d'inscription :

- le questionnaire « Post certification » hébergé chez un prestataire externe (JotForm), dont l'export est conservé ;
- le questionnaire « Ton avis en une minute » de la plateforme, envoyé à toutes les inscrites de la promotion à partir de la fin août 2026.

Les réponses données par des personnes qui ne sont pas inscrites dans la promotion concernée sont écartées. À compter de la promotion 13, les avis sont recueillis sur la seule plateforme et calculés comme les autres indicateurs.

5. Règles de présentation

- **L'effectif accompagne toujours le taux.** Un pourcentage n'est jamais publié seul : le nombre de personnes concernées figure à côté (« 41 admises sur 41 présentées »). Un taux calculé sur un petit effectif est signalé comme tel.
- **Le taux de réponse accompagne toute note d'avis** (« 20 avis sur 64 inscrites, taux de réponse 31 % »).

- **La période figure à côté de chaque chiffre.**
- **Aucun arrondi à l'avantage de l'organisme.** Les taux sont arrondis à l'unité inférieure ; les notes sont données avec deux décimales au plus, sans arrondi supérieur.
- **Aucun indicateur n'est publié sur un effectif nul.** À défaut de données, la mention « Premiers résultats publiés après la première session » est affichée, plutôt qu'un chiffre trompeur ou une case vide.
- **La date de mise à jour est affichée** à côté des résultats.

6. Fréquence et lieu de publication

Les indicateurs sont mis à jour **à l'issue de chaque promotion**, et au minimum une fois par an. Ils sont publiés sur le site public d'IdFEM, dans la section « Nos résultats » de la page de chaque formation, librement accessible, sans création de compte ni demande préalable. Chaque section renvoie au présent document, publié à l'adresse idfem.fr/indicateurs-resultats.

La responsabilité de la mise à jour incombe à la direction pédagogique.

7. Résultats à la date du présent document

Académie Kiffe ton Cycle (Devenir intervenant·e en éducation menstruelle)

Promotion 12 (rentrée de janvier 2026), première promotion conduite par IdFEM depuis son enregistrement comme organisme de formation. Formation suivie du 15 janvier au 18 juin 2026.

Indicateur	Valeur	Effectif	Période
Personnes formées	64	inscrites ayant démarré la formation	15 janvier au 18 juin 2026
Taux de présentation au jury	64 %	41 présentées sur 64 inscrites	passages du 11 mai au 30 septembre 2026
Taux de réussite	100 %	41 admises sur 41 présentées, aucun ajournement	passages du 11 mai au 30 septembre 2026
Titulaires du certificat de réussite	41	décisions favorables du jury	passages du 11 mai au 30 septembre 2026
Qualité de la formation	4.85 / 5	20 répondantes sur 64 inscrites, taux de réponse 31 %	avis reçus du 11 mai au 26 septembre 2026
Recommandation de la formation	4.85 / 5	20 répondantes sur 64 inscrites, taux de réponse 31 %	avis reçus du 11 mai au 26 septembre 2026

Les 23 inscrites qui ne se sont pas encore présentées au jury ne sont pas comptées comme des abandons : la présentation reste ouverte après la fin de la formation, et 6 des 41 présentées sont passées après juillet 2026. Le taux d'interruption sera publié lorsque la plateforme enregistrera les interruptions déclarées.

Les 20 répondantes se répartissent ainsi : 18 admises, 2 non présentées au jury. Chacune des deux notes se compose de 17 notes de 5 sur 5 et de 3 notes de 4 sur 5. Le recueil reste ouvert ; les notes seront actualisées à l'issue de la promotion suivante.

Immersion pratique - Niveau 2

Première session du 24 au 28 mai 2027. Premiers résultats publiés après la première session.

Document établi par IdFEM. Dernière mise à jour : 2 octobre 2026.